



Les engagements du Niger

LA VISION DU NIGER POUR 2030

D'ici la fin de l'année 2030, le Niger est un pays où toutes les filles, les femmes, y compris celles en situation de vulnérabilité sont épanouies, avec des communautés engagées et des services de santé sexuelle et reproductive, et de planification familiale de qualité, disponibles et accessibles partout et pour tous, en toute liberté sans aucune forme de discrimination, de coercition ou de violence.

LES ENGAGEMENTS

ENGAGEMENTS POLITIQUES

Engagement 1 : Rehausser le Taux de Prévalence Contraceptive moderne de 21,8% en 2020 à 29,3% en 2025, et à 36,8% en 2030.

Engagement 2 : Renforcer la gouvernance de la mise en œuvre par la création d'un comité interministériel de pilotage dans le plus bref délais

ENGAGEMENTS PROGRAMMATIQUES

Engagement 3 : Mobiliser les associations et organisations au service des jeunes et celles dirigées par des jeunes, y compris les jeunes en situation d'urgence humanitaire ou de handicap (juridique, physique, mental, sensoriel...), et renforcer leur participation à la mise en œuvre des actions ciblant les jeunes à travers un partenariat stratégique adulte – jeune à partir 2021

Engagement 4 : Mettre à l'échelle la Planification Familiale du Post Partum/abortum (PFPP/A) au niveau de tous les points de contacts SR d'ici fin 2025.

Engagement 5 : Réduire de 38% en 2021 à 10% en 2025, la proportion des formations sanitaires publics avec rupture des méthodes contraceptives à tous les niveaux, y compris au dernier kilomètre

ENGAGEMENTS FINANCIERS

Engagement 6 : Augmenter la mobilisation des ressources domestiques pour l'achat des produits contraceptifs et consommables médicaux à hauteur de 500 000 000 CFA le budget d'achat des produits contraceptifs au Niger d'ici 2025 avec un rehaussement de la ligne budgétaire de l'État de 10% chaque année.

UNE APPROCHE DE REDEVABILITÉ CONCERNANT LES ENGAGEMENTS

Dans le cadre de la mise en œuvre des engagements FP2030, le Niger opte pour la redevabilité mutuelle avec une participation continue de multiples parties prenantes pour s'assurer que les engagements sont respectés face aux demandes concurrentes en matière de budgets, de ressources et d'infrastructures.

Le suivi de la mise en œuvre se fera à travers des plateformes déjà existantes et nouvelles (comité national de suivi du plan PF; coalition des OSC pour le repositionnement de la PF..). Le motion tracker sera utilisé comme outil principal de suivi et se basera sur les données d'autres outils existants tels que le Track 20; L'analyse du PANB par l'outil TARP.... Un accent sera mis sur la visibilité et la transparence dans le partage des informations sur les progrès réalisés par le Niger pour respecter ses engagements.